

## Pragmatique □ état de l'art et perspectives

Jacques Moeschler

Département de linguistique

Université de Genève

### 1. Introduction □ état des lieux

En ce début de nouveau millénaire, il n'est pas inutile de se demander ce que sont devenues les sciences du langage, et la linguistique en particulier, et ce que peut être un programme de recherche pour les sciences du langage. La linguistique de ces quarante dernières années a été marquée par un changement d'orientation scientifique radical, dont l'origine doit être située par l'apparition, au milieu des années cinquante, de la grammaire générative. Quels sont les éléments à l'origine de changement dans l'histoire de la linguistique ? Ils sont essentiellement au nombre de deux.

D'une part, la grammaire générative s'est définie dès le départ comme un programme de recherche relevant des sciences cognitives. Chomsky a souvent affirmé et répété que la linguistique était une branche de la psychologie, mais il a aussi insisté sur le fait que le système cognitif dévolu au traitement et à l'acquisition du langage était spécifique au langage (voir les notions de faculté de langage, d'organe du langage, de langage-I, etc.)<sup>1</sup>.

D'autre part, le programme de la grammaire générative a été le premier programme scientifique en linguistique qui a fait l'hypothèse du langage naturel comme système formel. En d'autres termes, la thèse fondamentale de Chomsky est que les langues naturelles peuvent être décrites comme des systèmes formels (cf. Bach 1989).

Cette deuxième contribution, bien qu'elle n'ait pas donnée lieu à une application aveugle des systèmes formels à disposition dans les années cinquante (notamment la théorie des automates à états finis), a été, dans le courant des années soixante-dix, complétée par la contribution du logicien Richard Montague, dont la thèse, encore

---

<sup>1</sup> Cf. Chomsky (1995) □ Pinker (1994), Pollock (1997).

plus radicale, consistait à affirmer que les langues naturelles pouvaient être décrites comme des systèmes formels *interprétés* (cf. Bach 1989). La sémantique formelle, née de l'utilisation des langages logiques pour la description compositionnelle de la signification, a pris, parallèlement, et souvent en concurrence avec le programme de recherche chomskien, une importance proportionnelle au développement d'outils logiques nouveaux, dont les logiques non monotones, et est en train d'annexer d'une part le domaine réservé au discours, et celui du traitement du langage en contexte, à savoir la pragmatique (cf. Kamp & Reyle 1993, Chierchia 1995, Asher 1993).

La pragmatique a certainement été le domaine qui a cristallisé, ces vingt dernières années, le plus d'espérance et le plus d'intérêt. Le plus d'espérance, car la pragmatique, dans son origine philosophique, la théorie des actes de langage (cf. Austin 1970, Searle 1972), a constitué le point de convergence aux opposants de toute obédience à la grammaire générative. Cette opposition s'est faite à la fois de manière interne au paradigme chomskien et de manière externe. En effet, les sémanticiens générativistes ont développé une hypothèse, l'hypothèse performative, dont l'origine est la théorie des actes de langage (Ross 1970, Lakoff 1972). De manière parallèle, mais cette fois en dehors du domaine de la théorie syntaxique, la pragmatique a été un lieu de refuge pour les tenants d'une vision fonctionnaliste du langage, privilégiant les aspects fonctionnels du langage par rapport à ses aspects formels, notamment dans le but d'expliquer certaines constructions syntaxiques en termes communicatifs, de même que la grammaticalisation de certains usages (cf. les discussions autour des notions de *foregrounding*, de transitivité, etc.)<sup>2</sup>.

Ce tableau général, qui donne une importance capitale aux programmes de Chomsky, de Montague, et d'un philosophe du langage comme Searle, serait incomplet si une autre contribution, d'un philosophe également, n'avait pas eu pour conséquence de mélanger complètement les cartes et de rendre compatibles des positions qui semblaient initialement incompatibles. Paul Grice, par quelques articles aussi importants que peu programmatiques<sup>3</sup>, a introduit une frontière nouvelle entre le décodage linguistique et l'inférence pragmatique. Sa théorie de la conversation, en fait une éthique de la communication coopérative, a permis de jeter les bases d'une théorie pragmatique qui s'est peu soucié de savoir si le langage a fondamentalement

---

<sup>2</sup> Cf. Hooper & Traugott (1993).

<sup>3</sup> Rassemblés dans Grice (1989).

une fonction cognitive ou une fonction sociale, si la linguistique devait être formelle ou fonctionnaliste. La contribution la plus importante de Grice est en fait double □ d'une part, déterminer le sens d'un énoncé suppose la capacité pour le destinataire d'un acte de communication verbale de déterminer le vouloir-dire du locuteur, à savoir son intention informative (Grice 1957) □ d'autre part, achever de manière réussie la détermination de l'intention informative du locuteur suppose sa capacité à tirer les bonnes conclusions, à savoir tirer les bonnes implicatures (Grice 1975).

La notion d'*implicature* (traduction du terme *implicature* créé par Grice)<sup>4</sup> a introduit, au centre des recherches sur le langage, l'implicite, et cela à un moment propice. La communauté francophone découvrait, grâce à Oswald Ducrot, la présupposition (Ducrot 1972), et sa description mettait au centre des recherches en sémantique linguistique le rôle de l'implicite dans le discours. Parallèlement, la popularisation dans le domaine francophone de la théorie des actes de langage (Austin 1970, Searle 1972, 1982) permettait non seulement de remettre en question la tradition sémantique descriptiviste (à l'origine des théories sémantiques formelles référentielles<sup>5</sup>), mais de plus se devait, si l'hypothèse qu'à toute phrase énoncée correspond la réalisation d'un acte de langage, d'expliquer la relation entre la signification explicite de la phrase et le sens implicite de l'énoncé.<sup>6</sup> Ainsi, la pragmatique linguistique avait devant elle un véritable programme de recherche, qui d'une part permettait à la linguistique de s'affranchir de la domination formaliste en

---

<sup>4</sup> La tradition francophone est hésitante sur le terme à utiliser. La traduction française de l'article de Grice utilise le terme d'*implicature* pour *implicature*, tout comme la traduction de *La pertinence* de Sperber & Wilson (1989), prolongation cognitive et communicative de la théorie des implicatures gricéennes. Pour des raisons qui apparaîtront plus tard, nous utiliserons *implicature* pour renvoyer au sens de Grice, et à *implicature* pour renvoyer au sens qu'a pris ce concept dans la théorie de la pertinence.

<sup>5</sup> La question de la référence en sémantique est résolue par la théorie des types □ à chaque catégorie syntaxique est associé un type sémantique particulier. Ainsi, la dénotation d'un nom propre est un individu, celle d'un verbe intransitif et d'un nom commun une fonction de l'ensemble d'individus dans une valeur de vérité, celle des verbes transitifs une fonction de l'ensemble d'individus dans une fonction de l'ensemble d'individus dans une valeur de vérité, etc. (cf. Dowty, Wall & Peters 1981, et pour une version simplifiée, Moeschler & Auchlin 2000).

<sup>6</sup> Nous adopterons la terminologie classique en pragmatique qui oppose signification de la phrase (conventionnelle et compositionnelle) au sens de l'énoncé (contextuel et inférentiel).

syntaxe et en sémantique et permettait de concilier deux thèses philosophiques (anti-descriptiviste et conventionnaliste) dans un programme riche en perspective.

Or ce programme de recherche, prometteur, a échoué. D'une part parce que la théorie des actes de langage a été incapable de fournir le cadre explicatif et descriptif pour expliquer la variation des formes linguistiques relativement à leurs fonctions dans le discours. Plus simplement, et mis à part les descriptions ponctuelles d'actes de langage indirects proposés dans Searle (1982), aucune systématisation n'a permis d'expliquer comment une forme linguistique F, associée à la réalisation d'un acte de langage primaire A1, était associée par une convention C à la réalisation d'un acte secondaire A2. D'autre part, la recherche d'une relation conventionnelle systématique entre forme linguistique et fonction communicative a empêché de prendre en compte sérieusement la contribution du contexte dans l'interprétation de l'énoncé. Dans un contexte néo-gricéen, la tentation a été grande de développer une théorie des *implicatures conversationnelles généralisées* (Levinson 1987, 2000), caractérisée par l'idée d'une relation systématique, non vériconditionnelle, entre formes linguistiques et implicatures, motivée par deux principes pragmatiques universels, le principe-Q (donnez l'information la plus forte) ou le principe-I (donnez l'information la plus faible). Mais une telle tentative, si elle peut être discutée de manière sérieuse à propos des phénomènes et des quantificateurs scalaires, ne donne aucune image claire de l'interface entre le système linguistique et les connaissances du monde, et notamment le sous-ensemble des faits manifestes dans la situation de communication. Enfin, si la linguistique et la pragmatique ont mis au premier plan la notion d'implicite et son rôle dans la communication, aucune approche linguistique ou pragmatique de type gricéen n'a permis d'expliquer les raisons pour lesquelles les locuteurs ont des préférences de discours sous-spécifiés, vagues, ou implicites.

Il est temps de fixer les frontières d'un programme de recherche pour la pragmatique, qui donne un rôle central au contexte relativement aux informations linguistiques, mais qui rende également justice à la spécificité des informations linguistiquement encodées. Un tel programme de recherche existe. Il a été fixé, dans ses principes, il y a une quinzaine d'année, par Deirdre Wilson et Dan Sperber dans *Relevance*. La théorie, esquissée dans ses grandes lignes, s'est affinée à la fois du point de vue de ses hypothèses générales et de ses descriptions linguistiques. Dans cette contribution, nous montrerons sur quels points cette théorie ressemble et se différencie des autres approches pragmatiques, mais aussi pourquoi elle répond aux exigences d'une théorie pragmatique. Nous examinerons, dans une contribution

suivante, la manière dont nous pouvons articuler théorie linguistique et pragmatique.

## 2. Langage et contexte

Nous partirons d'une observation simple – les phrases que produisent les locuteurs, à savoir les énoncés, sont toujours produites et interprétées dans un contexte bien précis. Les exemples typiques des linguistes nous ont cependant habitués à raisonner sur des contextes par défaut. Dans d'autres cas cependant, notamment lorsqu'il s'agit d'explicitier les implicatures conversationnelles, des contextes précis sont ajoutés, afin de permettre de comprendre ce que veut dire le locuteur.

Prenons un exemple, révélateur de la nécessité de prendre en compte le contexte ou la situation dans lequel l'énoncé est proféré –

(1) Contexte – Il est huit du soir, heure à laquelle les enfants de la famille M se couchent.

Le père à son fils Axel : *Va te laver les dents.*

Axel : *Je n'ai pas sommeil.*

Le contexte est suffisamment précis et accessible pour que l'enfant comprenne que ce que veut lui dire son père, c'est d'une part qu'il doit aller se laver les dents, et qu'ensuite, il doit aller se coucher. La réponse de l'enfant, bien qu'indirecte, est claire – Axel refuse d'aller se laver les dents et de se coucher immédiatement, et il justifie son refus par le fait qu'il n'a pas sommeil. Bien que l'ordre du père soit direct, son contenu ne se limite pas à la proposition *Axel doit aller se laver les dents*, puisqu'il implique qu'*Axel doit aller se coucher*. De même, la réponse d'Axel n'est pas directe – en disant qu'il n'a pas sommeil, il dit qu'il ne veut pas aller se laver les dents maintenant, et que de plus il ne veut pas aller se coucher.

Il y a manifestement un fossé énorme entre ce que disent le père et son fils, et ce qu'ils communiquent. Il serait, de ce fait, injustifié de penser que ce que les locuteurs comprennent est déterminé complètement par ce qu'ils disent, car si tel était le cas, on ne comprendrait pas comment ils pourraient comprendre plus. Il faudrait alors, et c'est la stratégie gricéenne classique, supposer que ce qu'ils disent n'est pas suffisant pour qu'ils puissent faire l'hypothèse que le locuteur est coopératif. Mais en quoi peut-on affirmer que ce qu'ils disent n'est pas suffisant ? Et suffisant par rapport à quoi ? Sans entrer dans les détails, cette explication n'est pas satisfaisante, et il faut en trouver une autre.

La deuxième explication généralement fournie fait recours à des principes de politesse. La communication indirecte serait motivée pour des raisons de politesse : il serait en effet plus poli de s'adresser de manière indirecte à son interlocuteur que de manière directe. Les exemples classiques concernent des activités routinières comme les requêtes de passer le sel à table. Ainsi, les exemples (2) illustreraient une échelle de politesse inverse de l'échelle de la communication explicite :

- (2) a. Je te demande de me passer le sel.  
 b. Passe-moi le sel.  
 c. Peux-tu me passer le sel, s'il te plaît ?  
 d. Peux-tu me passer le sel ?

Le problème est que cette description n'explique pas pourquoi une manière très indirecte de demander de passer le sel, comme (3), ne respecte pas les principes de politesse, et qu'une formule elliptique comme (4) est à la fois directe, explicite et très impolie :

- (3) La soupe manque de sel.  
 (4) Le sel !

Si les explications en termes de contribution coopérative et de politesse ne sont pas satisfaisantes, comment expliquer une donnée fournie par (1), somme toute élémentaire et routinière ? Pour répondre à cette question, il nous faut au préalable répondre à trois autres questions, à propos de la limite de la signification, du calcul du sens et de la nature du contexte.

Le premier problème est de savoir où est *la limite de la signification linguistique*. Deux solutions sont ici envisageables : la première inclut dans la signification linguistique la valeur en usage ; la seconde limite la signification linguistique à la signification compositionnelle. En d'autres termes, la première solution intègre le contexte dans le calcul de signification et associe à la somme *signification + contexte* le sens linguistique, alors que la seconde sépare signification linguistique et contexte, et explique par inférence, à savoir à partir du contexte et de la signification linguistique, le sens de l'énoncé.

Le deuxième problème est celui du *calcul du sens de l'énoncé* et la *limite du processus d'interprétation*. Si l'on adopte la première solution, alors il n'y a pas de véritable

problème □ le sens est associé au complexe *phrase-signification-contexte*.<sup>7</sup> Si on adopte la deuxième solution, qui limite la signification à la signification compositionnelle, se pose la question de la limite du processus d'interprétation □ jusqu'où le destinataire doit-il aller pour comprendre l'énoncé du locuteur ? Par exemple, il faut expliquer que le père doit comprendre que Axel non seulement ne veut pas se laver les dents, mais encore qu'il refuse d'aller se coucher. Mais il serait exagéré qu'il comprenne que son fils ne veut pas se coucher du tout, où encore que quel que soit l'ordre proféré par son père, celui-ci essuiera un refus.

Enfin, le troisième problème est celui du *contexte* □ que va-t-on mettre dans le contexte ? Si la valeur d'usage est insérée dans la signification, alors le contexte est réduit au contexte d'énonciation. Si la signification est au contraire compositionnelle, alors le contexte contribue à la construction du sens, et ne contient que les informations (connaissances du monde, informations encyclopédiques) qui permettent de déterminer le vouloir dire du locuteur. Reste alors à comprendre comment le destinataire est capable d'enrichir la signification linguistique pour attribuer un sens à l'énoncé.

Ce que je viens de distinguer, en discutant trois problèmes (celui de la limite de la signification linguistique, celui du calcul du sens de l'énoncé, et celui de la nature du contexte), devrait permettre de comprendre un peu mieux où se situent les différentes théories linguistiques et pragmatiques. Certaines sont homogènes et adoptent des réponses qui s'impliquent mutuellement (elles relèvent de deux paradigmes, notés A et B), d'autres sont mixtes car elles répondent sur la base des deux paradigmes A et B. Mais avant de discuter ces différentes options, j'aimerais les résumer brièvement □

---

<sup>7</sup> La difficulté, on en discutera plus loin, est qu'on ne voit pas comment on peut a priori déterminer le contexte indépendamment de la signification, ce qui conduit malheureusement à une certaine circularité de la méthode.

	Théories A	Théories B
1. Limite de la signification	Valeur en usage	Signification compositionnelle
2. Calcul du sens	Conventions d'usage	Enrichissement et inférence
3. Nature du contexte	Contexte d'énonciation	Connaissances du monde

Tableau 1 □ conditions sur les types de théories pragmatiques

### 3. Types des théories pragmatiques

La manière de représenter les réponses à nos trois questions permet de faire un inventaire des différents types de théories pragmatiques. Comme nous avons deux réponses possibles à trois questions, il y a huit combinaisons possibles, à savoir  $2^3$  types de théories. En voici l'inventaire □

- (T1) A1-A2-A3 Valeur en usage - Conventions d'usage - Contexte d'énonciation
- (T2) A1-A2-B3 Valeur en usage - Conventions d'usage - Connaissances du monde
- (T3) A1-B2-A3 Valeur en usage - Enrichissement et inférence - Contexte d'énonciation
- (T4) A1-B2-B3 Valeur en usage - Enrichissement et inférence - Connaissances du monde
- (T5) B1-B2-B3 Signification compositionnelle - Enrichissement et inférence - Connaissances du monde
- (T6) B1-B2-A3 Signification compositionnelle - Enrichissement et inférence - Contexte d'énonciation
- (T7) B1-A2-B3 Signification compositionnelle - Conventions d'usage - Connaissances du monde
- (T8) B1-A2-A3 Signification compositionnelle - Conventions d'usage - Contexte d'énonciation

Certaines de ces théories sont homogènes, d'autres sont mixtes. Les théories les plus consistantes, car relevant du même paradigme (A ou B), sont (T1) et (T5). Examinons à quoi peuvent correspondre ces différents types de théories.

Prenons tout d'abord les théories relevant du paradigme A. Le critère discriminant et principal est la détermination de la signification relativement à la valeur en usage. Ces théories correspondent toutes à ce qu'on a appelé depuis Ducrot «pragmatique intégrée». L'idée principale est que la signification des expressions inclut leurs valeurs d'usage. La théorie (T1), prototype consistant de la pragmatique intégrée, voit donc dans le calcul du sens intervenir des conventions d'usages (au pire des lois de discours) et restreint le contexte à la situation d'énonciation (aucune connaissance sur le monde n'interagit avec les connaissances linguistiques). Une variante de cette théorie consiste à donner au contexte un rôle permettant, sur la base des connaissances sur le monde (à savoir des connaissances encyclopédiques), de confirmer ou d'infirmer la valeur en usage calculée sur la base de convention d'usage. Cette deuxième théorie (T2) correspond à la théorie des actes de langage indirects revisitée par Morgan et sa distinction entre conventions de sens et conventions d'usage (cf. Morgan 1978). Les théories (T3) et (T4) ne sont pas consistantes, car il y a contradiction entre les critères A1 et B2<sup>8</sup>.

Examinons maintenant les théories issues du paradigme B, à savoir celles qui ont toutes comme point commun une définition *compositionnelle* de la signification. Les quatre théories possibles ont été développées jusqu'ici, et c'est dans cette direction que la pragmatique a fait les avancées les plus intéressantes.

La première théorie pragmatique au sens fort, et la plus consistante, est (T5), pour laquelle la signification est compositionnelle, le calcul du sens se fait par enrichissement et inférence, et le contexte correspond à des informations sur le monde. La théorie de la pertinence est certainement la théorie la plus représentative du paradigme B elle fait une séparation nette entre linguistique et pragmatique, elle donne à l'enrichissement (notamment propositionnel) et à l'inférence un rôle déterminant, et enfin, le contexte, en tant que prémisses jouant un rôle dans les inférences, est constitué d'informations accessibles à partir des connaissances encyclopédiques de l'interlocuteur.

---

<sup>8</sup> La contradiction tient au fait que la définition de la signification en termes de valeur d'usage est une manière d'éviter le recours aux processus d'inférence pour expliquer le sens des énoncés. On trouvera une très bonne description de la différence entre *inférence* et *argumentation* (plus précisément *orientation argumentative*) dans Anscombe & Ducrot (1983).

Mais d'autres théories pragmatiques, notamment la théorie des actes de langage, la théorie des implicatures de Grice, et aussi une version de la pragmatique souvent appelée «pragma-linguistique», ont vu le jour depuis une vingtaine d'années. Elles relèvent toutes du paradigme des théories B.

(T6), dont la définition est B1-B2-A3, ajoute à la signification compositionnelle l'enrichissement et l'inférence, mais limite le contexte à la situation d'énonciation. La théorie des implicatures de Grice est la meilleure représentante de cette approche, qui est fondamentale anti-contextualiste<sup>9</sup>. Certaines approche, dites «pragma-linguistique» de la référence, notamment celle de Kleiber (1994), relèvent également de ce paradigme<sup>10</sup>.

(T7), à savoir B1-A2-B3, conçoit, outre la signification comme compositionnelle, le sens de l'énoncé comme le résultat de conventions d'usage, mais recourt au contexte, à savoir un ensemble de connaissances sur le monde, pour valider l'interprétation ainsi obtenue. C'est la version linguistique de la théories des implicatures de Grice, dont on trouvera différences version, chez Gazdar (1979), Horn (1984) ou encore récemment chez Levinson (2000) dans la théorie des implicatures conversationnelles généralisées – les implicatures sont encodées par des conventions d'usage, mais doivent faire l'objet d'une validation par le contexte.

Enfin, la dernière théorie des paradigmes B, à savoir (T8) (B1-A2-A3) ne partage avec la pragmatique au sens fort que la description compositionnelle de la signification, relègue la question du calcul du sens à des conventions d'usages et limite le contexte à la situation d'énonciation – on est ici face la version «théorie des actes de langage» de la théorie des implicatures gricéenne, représentée par la théorie des actes de langage indirects de Searle (1982).

On peut représenter les principaux types de théories pragmatiques par les parcours suivants –

---

<sup>9</sup> On trouvera des arguments philosophiques convaincants dans l'excellent article de Récanati (1994).

<sup>10</sup> L'analyse de Kleiber est essentiellement une analyse sémantique, mais elle admet la nécessité de processus d'enrichissement et de calculs inférentiels. Elle limite cependant le contexte aux informations traditionnellement associées à la situation d'énonciation, comme le moment, le lieu et le sujet de l'énonciation.

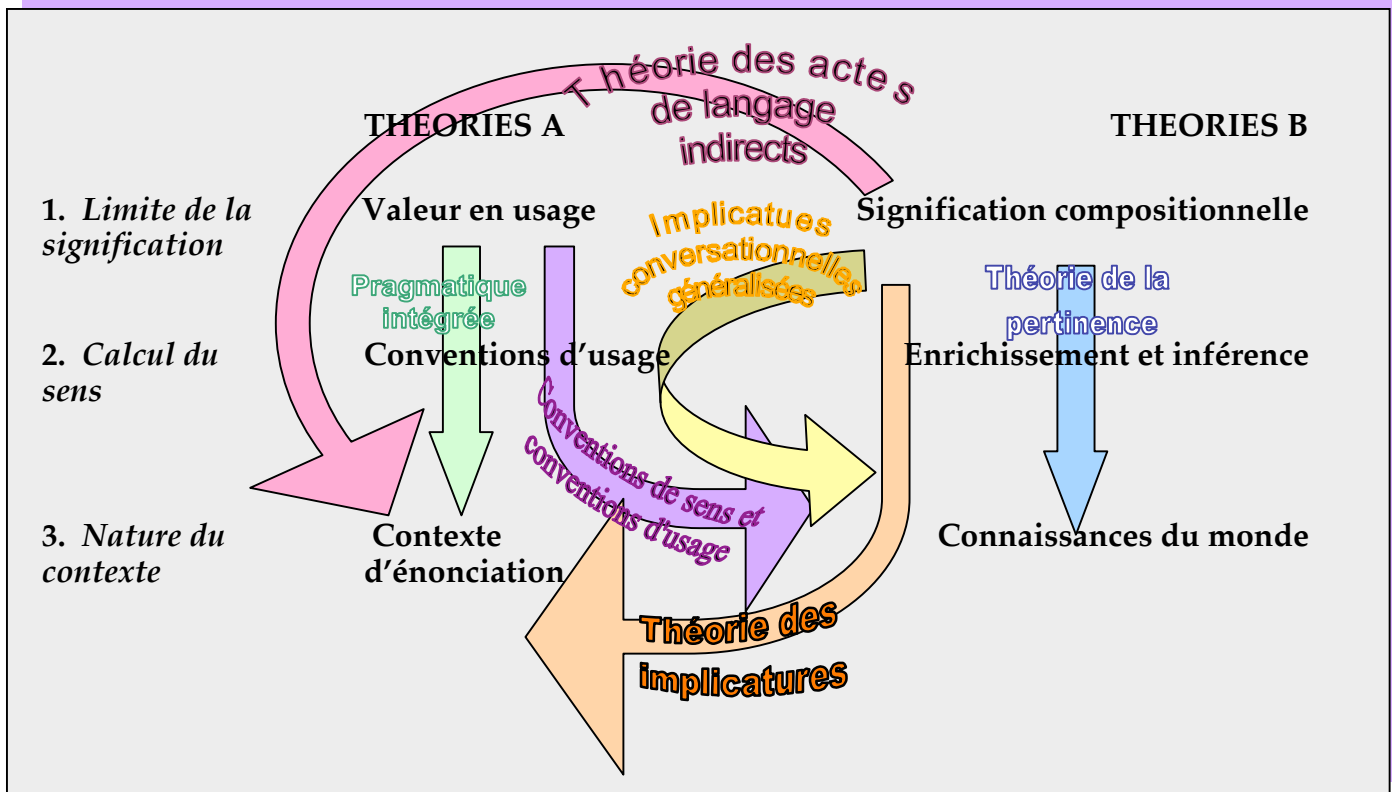


Tableau 2 □ Types de théories pragmatiques

Cette présentation des différents types de théories pragmatiques peut surprendre, car elle ne fait nullement appel à quelque principe pragmatique ou linguistique que ce soit. Il n'est, cependant, pas difficile de distinguer les théories A des théories B en ce que seules les secondes sont basées sur des principes pragmatiques, alors que les théories de types A ne recourent qu'en dernier lieu à des principes pragmatiques pour expliquer les faits d'interprétation. Nous allons essayer de préciser un peu quels sont les principes généraux sur lesquels peuvent se fonder les théories pragmatiques actuelles.

#### 4. Principes pragmatiques

La présentation que je viens de donner des différents types de théories pragmatiques ne nous permet pas encore de choisir parmi les six types de théories logiquement possibles. Nous avons vu que certaines théories étaient homogènes, car elles appartiennent entièrement à l'un des deux paradigmes examinés, alors que les autres sont des théories mixtes. Nous défendrons par la suite la théorie homogène B, mais il nous faut dans un premier temps expliquer pourquoi les théories de type A ne sont pas à même de satisfaire les exigences d'une théorie pragmatique.

La réponse passe par le fait que les théories de type A sont nécessairement des approches pragmatiques intégrées à la linguistique, ce qui implique que le sens d'un acte de communication verbal est non seulement encodé linguistiquement, mais qu'en plus il n'est nullement nécessaire de recourir à des principes d'inférence pragmatique. Si tel était vraiment le cas, alors on ne pourrait comprendre, à moins d'admettre que les langues naturelles sont hautement ambiguës, comment et pourquoi la communication verbale est le plus souvent non-littérale ou implicite.

Cela dit, admettre qu'un grand nombre des énoncés n'encodent pas littéralement les intentions des locuteurs n'expliquent pas grand chose. Encore faut-il expliquer comment l'interlocuteur est capable de recouvrer l'intention du locuteur (son vouloir-dire) et surtout pourquoi il a pris le risque de communiquer sa pensée de manière non littérale.

L'intérêt des théories pragmatiques de type B est qu'elles sont toutes basées sur des principes pragmatiques, de nature universelle. La discussion de ces principes nous permettra un choix consistant et cohérent parmi l'ensemble des théories pragmatiques possibles.

Les théories du paradigme B relèvent des approches gricéennes de la communication verbale. La théorie des actes de langage indirects, même si elle est basée sur des conventions d'usage ou des conventions de sens, requiert la renvoi à des principes de coopération conversationnelle (cf. Searle 1982), qui permettent notamment de comprendre qu'une interprétation littérale d'un acte de langage indirect n'est pas pertinent dans la situation de communication. D'un autre côté, la théorie de la pertinence, même si elle se démarque clairement des approches gricéenne en ce qu'elle fonde la communication verbale sur la base d'un seul principe, le principe de pertinente, est résolument une théorie post-gricéenne, qui a fait d'une des maximes de conversation (la maxime de pertinence) un principe communicatif et cognitif général.

Il semble donc que les théories du paradigme B se répartissent en deux groupes □ les théories mixtes, qui se fondent le principe gricéen de coopération, et une théorie homogène, basée sur le seul principe de pertinence.

Comment fonctionnent les théories mixtes? Elles recourent toutes au principe de coopération de Grice, qui permet à l'interlocuteur de faire des inférences pragmatiques (des implicatures) sur la base de la présomption que le locuteur coopère dans la communication, à savoir que sa contribution correspond aux buts et

aux attentes de la conversation. L'idée de communication coopérative a eu un grand succès dans les théories pragmatiques, non parce qu'elle a permis de dire comment les locuteurs devaient se comporter dans le cours de la conversation, mais parce qu'elle a permis de définir des règles ou de maximes impliquées rationnellement par l'hypothèse que le locuteur communique de manière coopérative.

Ces maximes, au nombre de neuf chez Grice, se regroupent en quatre catégories universelles empruntées à Kant : deux maximes de quantité (Q1 : donnez autant d'information qu'il est requis, Q2 : ne donnez pas plus d'information qu'il n'est requis), une maxime de qualité (que votre contribution soit véridique) déclinée en deux sous-maximes (q1 : n'affirmez pas ce que vous croyez faux, q2 : n'affirmez pas ce pour quoi vous manquez de preuves), une maxime de relation ou de pertinence (parlez à propos) et la maxime de manière (soyez clair), spécifiée en quatre sous-maximes (M1 : évitez les obscurités, M2 : évitez les ambiguïtés, M3 : soyez bref, M4 : soyez ordonné).

Ces maximes de conversations sont à l'origine du déclenchement des implicatures conversationnelles, soit parce que l'une d'entre elles est respectée, soit parce que le locuteur en viole ostensiblement. Si l'on revient à l'exemple (1) et à l'énoncé d'Axel à son fils («Je n'ai pas sommeil»), le fait qu'il veuille communiquer à son père qu'il ne veut pas aller dormir maintenant est le résultat de l'utilisation de la maxime de pertinence (le père est autorisé à faire l'hypothèse que son fils coopère et qu'il affirme une proposition pertinente relativement à sa demande d'aller se laver les dents). Même si le processus par lequel le père est autorisé à conclure que son fils ne veut ni aller se coucher maintenant ni se laver les dents à partir de l'énoncé «Je n'ai pas sommeil» n'est pas décrit avec suffisamment de précision, notamment par un système d'inférence déductif explicite, l'intérêt de la théorie de Grice est d'avoir insisté d'une part sur la relation étroite entre succès de la communication et recouvrement de l'intention informative du locuteur et sur le rôle des inférences dans la communication. Il a de ce fait permis d'engager la pragmatique sur une voie autonome et complémentaire de la linguistique<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> Le critère technique proposé par Grice et ses successeurs est le critère de la vériconditionnalité : les implicatures conversationnelles sont annulables et de ce fait ne sont pas des contenus vériconditionnels. Ce qu'on veut dire par là est qu'il n'y a aucune garantie qu'une implicature conversationnelle soit vraie du fait que l'affirmation qui la déclenche soit vraie.

Cette perspective a été systématisée et développée dans le début des années quatre-vingt dans deux directions différentes – la première a tenté de donner un contenu plus général aux maximes conversationnelles et de limiter leur nombre (c’est la perspective néo-gricéenne) – la seconde a radicalisé la position gricéenne et a réduit l’ensemble de son système à un seul principe, le principe de pertinence (c’est la perspective post-gricéenne). Nous allons discuter rapidement ces deux approches<sup>12</sup>.

Horn (1984) propose de réduire l’ensemble des maximes conversationnelles à deux principes, le principe-Q et le principe-R. Le principe-Q rassemble la première maxime de quantité Q1 (donnez autant d’information qu’il est requis) et les sous-maximes de manières M1 (évités les obscurités) et M2 (évités les ambiguïtés). Il demande simplement au locuteur de donner l’information la plus forte. Ce principe peut être illustré par les implicatures scalaires, et notamment le fait que si locuteur affirme que Anne a quatre enfants, il implique qu’elle n’a pas plus de quatre enfants par le principe du lien inférieur, qui stipule que les termes supérieurement liés impliquent vériditionnellement les termes inférieurs, et qu’un terme inférieurement liés implique conversationnellement (on dira scalairement) la négation des termes supérieurement liés<sup>13</sup>.

Le deuxième principe, le principe-R, est un principe du lien supérieur – qui rassemble la maxime de pertinence, la deuxième maxime de quantité Q2 (ne donnez pas plus d’information qu’il n’est requis) et la sous-maxime de manière M3 (soyez bref). Ce principe stipule simplement que le locuteur ne doit pas dire plus qu’il ne le doit et l’exemple type est celui des actes de langage indirects. De fait, dans un exemple comme «*Pouvez-vous me passer le sel ?*» utilisé par le locuteur pour demander qu’on lui passe le sel, le principe-R permet au locuteur de dire ce qu’il croit être nécessaire pour que son intention informative soit satisfaite – étant donné la maxime de pertinence (la supposition que le locuteur est pertinent) et la maxime de quantité Q2 requérant au locuteur de ne pas dire plus qu’il n’est requis, l’interlocuteur sera amené à inférer que la demande du locuteur n’est pas une demande d’information (une vraie question), mais une requête.

---

<sup>12</sup> Pour une description plus précise, je renvoie à Moeschler & Reboul (1994, chapitres 9, 2, 3 et 4).

<sup>13</sup> Par exemple, le fait que Anne a quatre enfants implique vériditionnellement qu’elle en a trois, deux et un. Mais cette assertion implicite conversationnellement qu’elle n’en a pas cinq, six, etc. Cela tient au fait que les cardinaux constituent une échelle quantitative.

Ces deux principes ont été reformulés de manière un peu plus systématique par Levinson (1987, 2000), dans le cadre de la théorie des implicatures conversationnelles généralisées. Le principe-Q<sup>14</sup> dit simplement que le locuteur doit donner l'information la plus forte relativement aux buts de l'échange conversationnel, ce qui permet à l'interlocuteur de comprendre que le locuteur a donné l'information la plus forte consistante avec ce qu'il sait. Le principe-I<sup>15</sup> correspond à la maxime de minimisation, stipulant que le locuteur doit dire aussi peu que nécessaire. Corollairement, l'interlocuteur est autorisé (c'est la règle d'enrichissement) à comprendre plus, jusqu'à une certaine limite. La limite est fixée par une convention de non-discutabilité : certains faits ne sont pas discutables, et constituent le fonds commun de la conversation. Si une implicature-I entre en conflit avec une proposition non-discutable, alors l'implicature sera annulée. Enfin, en cas de conflits entre une implicature-Q et une implicature-I, c'est l'implicature-Q qui gagne : les implicatures-Q sont associées généralement à des phénomènes scalaires et relèvent, dans les termes de Grice, des implicatures conversationnelles généralisées, alors que les implicatures-I sont associés d'avantage à des phénomènes moins fortement encodés (inférence invitée, pontage inférentiel, stéréotypes, renforcement de conjonctions, etc.).

Le tableau fourni par cette approche du langage et de la communication est dès lors le suivant. Le locuteur a à disposition deux types de stratégies, celle qui lui permet de donner l'information la plus forte, et celle qui lui permet de donner l'information la plus faible. L'économie du système tient au fait que le locuteur communique dans les deux cas plus que ce qu'il dit : en utilisant une expression déclenchant une implicature-Q, il communique qu'il ne pouvait pas donner une information plus forte ; en utilisant une expression autorisant le déclenchement d'une implicature-I, il communique à l'interlocuteur que celui-ci est autorisé à comprendre plus, en conformité avec ce qui n'est pas discutabile.

On voit bien l'intérêt des implicatures-I : permettre d'expliquer pourquoi les locuteurs utilisent des formes apparemment peu propres à communiquer complètement la pensée du locuteur. Mais l'une des difficultés, ou en tout cas un des manques importants de ce type d'approche, tient au fait qu'il n'existe aucune

---

<sup>14</sup> Q pour Quantité.

<sup>15</sup> I pour Informativité.

justification cognitive à ce type de comportement – au mieux, la maxime de minimisation reçoit une motivation de type interactionnel<sup>16</sup>. Mais même dans l’hypothèse où une telle explication serait acceptable, comment comprendre que l’interlocuteur soit lui, de son côté, autorisé à comprendre plus. J’avoue ici ma perplexité – le jeu de la communication consisterait en un jeu de cache-cache où chacun, locuteur et auditeur, s’amuserait à dire moins pour que l’on comprenne plus, et à comprendre plus en supposant qu’on a dit le moins.

Le premier problème que rencontre ce type d’approche est donc un problème de pertinence – en quoi est-il pertinent de dire moins pour communiquer plus?<sup>17</sup> Mais il y a un problème beaucoup plus crucial, que ne résout nullement la théorie des implicatures conversationnelles généralisées – c’est celui du contexte. Le contexte y est en effet réduit à un ensemble de propositions, le fonds commun de la conversation, qui joue le rôle de test pour évaluer la consistance des implicatures – une implicature-I, pour être vraie, ne doit pas être contradictoire avec une quelconque des proposition définissant le fonds commun de la conversation. Nous verrons plus loin une autre manière de définir le contexte, mais il est important de noter, ce qu’ont fait depuis longtemps Sperber & Wilson (1982), que l’image de la communication qui en résulte est trop forte – dans la théorie des implicatures conversationnelles généralisées, il est nécessaire et suffisant que les propositions constituant le fonds commun de la conversation soient des connaissances communes. Mais si tel est le cas, alors, d’une part, l’échec de la communication est impossible (ce qui implique que l’inférence est réduite à quelque chose qui relève du code, ce que Sperber & Wilson appellent une *théorie du code augmentée*), mais surtout, d’autre part, qu’il ne serait pas possible de *construire*, dans le cours de la conversation, les hypothèses contextuelles nécessaires pour dériver l’implication correspondant à l’intention informative du locuteur.

Par exemple, dans le cours d’une conversation lors d’un repas, si le locuteur refuse un verre de vin en disant «Je suis musulman», il n’est pas suffisant que

---

<sup>16</sup> C’est une version pragmatique des théories de la politesse – dire moins, dès lorsque l’on peut comprendre plus, est une stratégie classique permettant de ne pas menacer ouvertement la face de l’interlocuteur (notamment sa face positive).

<sup>17</sup> On pourrait reformuler cette question de la manière suivante – en quoi est-il *plus* pertinent de dire moins pour communiquer plus que de dire plus pour le communiquer?

l'interlocuteur sache que «les musulmans ne boivent pas d'alcool», car si tel n'était pas le cas, il lui serait impossible de comprendre que le locuteur musulman refuse le vin qu'on lui offre. Il est en revanche beaucoup plus crucial de pouvoir inférer une telle prémisse, lui permettant de comprendre que le locuteur ne boit pas d'alcool.

Il semble donc qu'il soit nécessaire de revenir sur ces questions fondamentales, et notamment les questions suivantes

- Comment définir la communication de manière plus faible?
- Quel rôle joue le contexte dans la communication?
- Comment définir la pertinence d'un acte de communication?
- Quel rôle joue la pertinence dans la communication et la cognition humaine?

C'est à répondre à ces questions que sera consacrée la section suivante. Elle nous permettra aussi de motiver le choix, comme théorie pragmatique de référence, de la théorie homogène du paradigme B (T5), à savoir la *théorie de la pertinence*.

## 5. Pragmatique, communication et cognition

L'ambition d'une théorie pragmatique n'est donc pas simplement de venir au secours de la linguistique lorsque celle-ci n'a pas de réponse à un problème donné<sup>18</sup>. Au contraire, une théorie pragmatique doit pouvoir répondre de manière explicite et consistante aux questions posées ci-dessus. Nous allons y répondre maintenant dans l'ordre.

### 5.1. Comment définir la communication de manière plus faible?

La communication est décrite, en tout cas dans la théorie de la pertinence, à partir de deux modèles : le *modèle du code* et le *modèle de l'inférence*. Alors que la métaphore du code a souvent été utilisée en linguistique pour rendre compte de la fonction du langage, l'usage du modèle du code qui en est fait ici est limité aux strictes propriétés phonologiques, syntaxiques et sémantiques du système linguistique. Décrire la langue comme un code revient ici, et ceci conformément à la tradition chomskienne, à définir la langue comme un système d'appariement entre des suites de sons et des suites de significations. Mais la pragmatique, dans la version de la théorie de la pertinence, fait sienne l'hypothèse de la sous-détermination linguistique de

---

<sup>18</sup> C'est la conception traditionnelle de la pragmatique comme poubelle de la linguistique.

l'interprétation. Cela signifie simplement que pour interpréter complètement une phrase, il est nécessaire d'enrichir les aspects sous-spécifiés, notamment du point de vue de la référence, fournie par la représentation sémantique (la forme logique de la phrase)<sup>19</sup>.

Si la communication ne peut être réduite à un phénomène exclusivement codique, c'est qu'une bonne part de l'interprétation des énoncés relève de ce qu'on appelle des processus inférentiels. Ceux-ci n'interviennent pas seulement dans l'assignation des référents, la désambiguïsation, mais surtout pour déterminer l'intention informative du locuteur. Celle-ci peut certes correspondre à la proposition exprimée par la phrase, mais, très souvent, le locuteur utilise des phrases pour communiquer une pensée plus complexe que ce que la phrase signifie<sup>20</sup>. L'inférence joue un grand rôle non seulement dans la communication, mais aussi dans la cognition humaine. L'une des hypothèses qui a été proposée par la théorie de la pertinence est que les processus inférentiels ne sont pas spécialisés, mais relèvent des processus cognitifs centraux, et mobilisent de ce fait à la fois des informations traitées par des systèmes d'entrées spécialisés (comme le système linguistique, mais aussi le système de la vision, le système de l'audition, etc.) des informations stockées dans la mémoire à long terme (connaissances sur le monde). La question est de savoir comment les informations dont les locuteurs disposent dans leur mémoire à long terme peuvent s'activer et jouer un rôle dans la communication. C'est à cette question que nous allons tenter de répondre maintenant.

## 5.2. Quel rôle joue le contexte dans la communication ?

Généralement, le contexte, dans les théories pragmatiques, est défini de deux manières différentes : ou bien comme l'ensemble des paramètres qui permettent de décrire la situation de communication, ou bien comme l'ensemble des informations qui constituent les connaissances mutuelles aux participants de la conversation.

---

<sup>19</sup> Cette conception de l'interprétation est relativement bien acceptée à l'heure actuelle. Les linguistes admettent que les structures sémantiques (qu'elles soient riches ou minimales) sont sous-spécifiées du point de la référence et qu'elles ne jouent qu'un rôle partiel dans les inférences pragmatiques. Cette position prend tout son sens dans une orientation informatique du traitement du langage naturel.

<sup>20</sup> Nous mentionnerons comme exemple de communication non littérale, outre les métaphores, les actes de langage indirects, les implicatures conversationnelles, les énoncés vagues.

La première approche est typique des théories qui n'ont rien à dire sur le contexte, si ce n'est que pour décrire complètement le sens d'un énoncé, il faudrait l'enrichir par l'ensemble des paramètres extra-linguistiques qui en déterminent le contenu. Les conséquences d'une telle affirmation n'ont jamais été tirées de manière sérieuse – elles servent plutôt de point fixe d'horizon, et autorisent le plus souvent une contemplation béate de la complexité et de la richesse des informations que nous avons à traiter parallèlement au décodage linguistique.

La seconde approche, nettement plus sérieuse, est celle de la pragmatique néo-gricéenne, et nous avons déjà eu l'occasion d'émettre des doutes sérieux sur le statut de la notion de *connaissance mutuelle* (cf. pour une synthèse Moeschler & Reboul 1994 et Reboul & Moeschler 1998), raison pour laquelle nous ne nous y attarderons pas.

Comment dès lors définir le contexte? Deux observations préalables méritent d'être faites.

- (i) En premier lieu, le contexte semble être une donnée incontournable pour rendre des processus de compréhension – changez le contexte, et vous changerez l'interprétation<sup>21</sup>.
- (ii) En second lieu, seule une partie des informations disponibles dans l'environnement des interlocuteurs fait partie du contexte et est utilisée pour traiter l'énoncé courant. On dira plus simplement que le contexte est un sous-ensemble de l'environnement cognitif mutuel des interlocuteurs.

La question est de savoir quelles sont les informations disponibles dans l'environnement qui seront sélectionnées pour constituer le contexte. Avant de répondre à cette question, il faut souligner que la ligne d'argumentation défendue ici définit le contexte comme une construction dynamique, et non comme une donnée invariante. En fait, le contexte change pour chaque nouvel énoncé. Certaines informations tirées de l'énoncé précédent sont directement utilisées pour le traitement de l'énoncé courant (elle proviennent de la mémoire à court terme),

---

<sup>21</sup> L'un des exemples les plus extrêmes peut être fourni par les premiers vers de *Chanson d'automne de Verlaine*, qui dans le contexte de la poésie, expriment la mélancolie et la douleur de l'existence, et qui le 6 juin 1944, annonçaient le débarquement allié – *Les sanglots longs / des violons de l'automne / blessent mon cœur / d'une langueur monotone*. Nous renvoyons aussi à l'interprétation désopilante de l'humoriste suisse Bernard Haller, qui insère ce poème dans le contexte d'une rédaction de l'élève Paul Verlaine, très sottement et négativement évalué par un instituteur pédant et littéraliste.

d'autres informations sont tirées de la mémoire à moyen terme ou mémoire de travail, qui contient notamment des informations sur les énoncés précédents, d'autres enfin proviennent de la mémoire à long terme, et sont généralement sélectionnées sur la base des informations contenues sous les entrées encyclopédiques des concepts correspondant aux lexèmes. Dès lors, on comprend quel rôle joue le contexte : il permet d'activer ou de réactiver des informations disponibles sous différentes sources d'informations (environnement physique, énoncés précédents, mémoire à long terme principalement), dans le but de fournir les prémisses permettant de tirer les bonnes conclusions, celles que l'interlocuteur suppose correspondre à l'intention informative du locuteur<sup>22</sup>.

La réponse à la question du rôle joué par le contexte dans la communication devient maintenant claire : le contexte n'est pas ce qui permet de comprendre « complètement » le sens de l'énoncé (tout ce qui échapperait au décodage linguistique); le contexte est l'ensemble des informations qui rend l'énoncé du locuteur pertinent.

Il nous faut maintenant définir la pertinence d'un acte de communication.

### 5.3. Comment définir la pertinence d'un acte de communication ?

La pertinence est une notion cognitive et communicative. Une information est pertinente du point de vue cognitif si elle a des effets sur l'organisme qui la traite ; une information est pertinente du point de vue communicatif si les effets qu'elle produit compensent les efforts de traitement. En d'autres termes, une information est pertinente relativement aux effets cognitifs qu'elle produit et aux efforts cognitifs que son traitement mobilise.

Cette définition de la pertinence est donc fondée du point de vue de la cognition humaine et de la communication : en tant qu'organisme doté de capacités cognitives de haut niveau, nous recherchons des informations pertinentes ; en tant qu'individus participant des activités de communication et de coopération sociale, nous avons des attentes sur la pertinence des actes de communication que nous avons à traiter. L'idée de présomption de pertinence optimale attachée à tout acte de communication

---

<sup>22</sup> Cette entreprise n'est évidemment pas sans risque : elle explique notamment qu'en cas de mauvaise sélection du contexte, l'interlocuteur peut tirer des conclusions erronées et prêter des intentions fausses au locuteur. C'est ce qui arrive typiquement dans le cas des malentendus.

s'est érigée en principe dans la théorie de pertinence, principe qui fonde la communication. Le principe de pertinence stipule en effet que tout acte de communication ostensive-inférentielle (à savoir qui indique qu'il est un acte de communication et qui requiert un processus inférentiel pour l'interpréter) communique la présomption de sa propre pertinence optimale.

Définie en ces termes, la pertinence n'est pas une notion absolue □ elle est relative à un individu. Ainsi, pour reprendre l'exemple des vers de Verlaine, le 6 juin 1944, ces énoncés pouvaient être hautement pertinents pour les résistants, mais totalement incompréhensibles pour les soldats allemands. Peut-être ces derniers pouvaient-ils faire l'hypothèse d'un message codé et donc d'une pertinence informationnelle, mais le fait de reconnaître la possible pertinence de ces informations ne suffit nullement à en déterminer le contenu.

#### 5.4. Quel rôle joue la pertinence dans la communication et la cognition humaine ?

Nous pouvons maintenant répondre à la question du rôle de la pertinence dans la communication et dans la cognition humaine. Nous communiquons des informations que nous pensons être pertinentes parce que nos interlocuteurs ont des attentes de pertinence optimale relativement aux actes de communication. Nous ne communiquons donc pas simplement pour communiquer, ou pour passer le temps, ou encore pour renforcer ou créer des liens sociaux entre individus. Bien sûr, un des effets de la communication peut être de montrer que nous voulons communiquer, que nous en avons besoin, que nous le recherchons, ou encore que nous avons du temps et qu'une des meilleures manières de le passer est de communiquer avec autrui. Nous pouvons utiliser la communication verbale dans le but de renforcer les liens sociaux, voire de les créer. Mais ce n'en sont que les effets □ lorsque nous communiquons, nous tâchons de satisfaire les attentes de pertinence de nos interlocuteurs, parce qu'ils sont en droit d'obtenir des effets cognitifs compensant leurs efforts de traitement. Sans ces attentes, il ne serait pas possible d'expliquer pourquoi, par la perception d'un stimulus verbal, l'interlocuteur serait disposé à faire des efforts pour comprendre ce que nous voulons lui communiquer.

Il nous reste à examiner une dernière question, à la lumière de ce que nous avons dit sur la communication et la cognition humaine. Quel rapport le langage entretient-il avec la communication □ A-t-il une fonction communicative □ Est-il un bon outil pour la communication □

## 6. Conclusion □ langage et communication

Commençons par la dernière question. Assurément, le langage n'est pas le meilleur outil de communication que l'on pourrait imaginer. Mais c'est ce que l'espèce humaine a trouvé de mieux pour communiquer. Même si la communication verbale n'est pas garantie à cent pour cent, et constitue un processus, selon les termes de Sperber et Wilson, à haut risque, il convient de rappeler que le langage est un système d'une complexité permettant, par ses nombreux usages, de satisfaire presque tous les buts de ses utilisateurs.

Cela dit, la grande prolifération des ambiguïtés, à savoir son caractère non univoque, a rendu les linguistes et philosophes sceptiques sur la perfection du langage. Mais les usages multiples du langage (dans la communication, dans la réflexion scientifique, dans la création artistique par exemple) ne devraient pas nous conduire à la conclusion inverse, celle notamment de philosophes du langage comme Searle (1972) persuadé qu'il n'y a pas de pensée qui ne puisse être exprimé dans une langue naturelle (voir son fameux principe d'exprimabilité). Le rôle de la communication non littérale ou indirecte, ainsi que la description de la communication en termes de deux modèles, le modèle du code et le modèle de l'inférence, devraient au contraire nous convaincre que le langage n'est pas un outil de communication optimal. Mais si nous acceptons cette proposition, il devient alors assez difficile de caractériser le langage par son unique fonction de communication. Dans notre introduction à la pragmatique, Anne Reboul et moi-même (Reboul & Moeschler 1998) avons insisté sur le fait que le langage doit davantage, et ceci pour des arguments de type phylogénétique, être considéré dans sa fonction cognitive plutôt que dans sa fonction sociale. Le langage s'est certainement développé par la nécessité de représenter, de stocker et de communiquer de l'information sur le monde, et non parce qu'il permettait aux individus de renforcer les liens sociaux à l'intérieur des groupes humains<sup>23</sup>.

Ainsi, si le langage a principalement une fonction cognitive, et accessoirement une fonction communicative, comment peut-on définir le rapport que le langage

---

<sup>23</sup> Nous donnons des arguments de ce que nous savons, en anthropologie, des populations de chasseurs-cueilleurs comme les pygmées ou les bushmen □ ces populations ne se nourrissent pas principalement de la chasse, mais de la cueillette, et l'idée que le langage aurait optimisé leurs actions coopératives pour la chasse est dès lors irrecevable.

entretien avec la communication. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler les deux propositions suivantes :

- Le langage n'est pas la communication et la communication n'est pas le langage. Les êtres humains peuvent communiquer sans l'intermédiaire du langage, par des gens, des sons, des regards, etc. De même le langage peut être utilisé en dehors de la communication. Dans les termes de Banfield (1982), seul la présence d'un pronom de deuxième personne relève de la communication<sup>24</sup>.
- Si le langage ne garantit pas à cent pour cent la réussite de la communication, il est un système très élaboré permettant de communiquer des pensées complexes, de manière littérale ou non littérale.

Le rapport entre le langage et la communication est donc le suivant : le langage n'est pas un système dont l'émergence et l'évolution est déterminée par la communication, mais dont l'un de ses usages est la communication verbale.

### Références

- Anscombe, J.C. & Ducrot, O. (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- Asher, N. (1993), *Reference of abstracts objects in discourse*, Dordrecht, Kluwer.
- Austin, J.L. (1970), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.
- Bach, E. (1989), *Informal lectures on formal semantics*, New York, State University of New York.
- Banfield, A. (1982), *Unspeakable Sentences. Narration and Representation in the Language of Fiction*, Londres, Routledge & Kegan Paul.
- Chierchia, G. (1997), *Dynamics of meaning*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Chomsky, N. (1995), *The minimalist program*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- Dowty, D.R., Wall, R. & Peters, S. (1981), *Introduction to Montague Semantics*, Dordrecht, Reidel.
- Ducrot, O. (1972), *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.

---

<sup>24</sup> Pour Banfield, la fiction ne relève pas de la communication, mais de l'expression. Pour une approche pragmatique de la fiction, cf. Reboul (à paraître).

- Gazdar, G. (1979), *Pragmatics. Implicature, Presupposition and Logical Form*, New York, Academic Press.
- Grice, H.P. (1957), «*Meaning*», *The Philosophical Review* 67, 377-88.
- Grice, H.P. (1975), «*Logic and conversation*», in Cole, P. & Morgan, J.L. (eds.), *Syntax and Semantics 3 : Speech Acts*, New York, Academic Press, 41-58.
- Grice, H.P. (1989), *Studies in the Way of Words*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.
- Hooper, P. & Traugott, C (1993), *Grammaticalization*, Cambridge, C.U.P.
- Horn, L.R. (1984), «*Towards new taxonomy for pragmatic inference : Q-based and R-based implicature*», in Schiffrin, D. (ed.), *Meaning Form and Use in Context (GURT 84)*, Washington, Georgetown University Press.
- Kamp, H. & Reyle, U. (1993), *From discourse to logic*, Dordrecht, Kluwer.
- Kleiber, G. (1994), *Anaphore et pronoms*, Paris-Gembloux, Duculot.
- Lakoff, G. (1972), «*Linguistics and natural logic*», in Davidson, D. & Harman, G. (eds.), *Semantics of Natural Language*, Dordrecht, 545-665.
- Levinson, S.C. (1983), *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Levinson, S.C. (1987), «*Minimization and conversational inference*», in Verschueren, J. & Bertucelli-Papi, M. (eds.), *The Pragmatic Perspective*, Amsterdam, John Benjamins, 61-129.
- Levinson, S.C. (2000), *Presumptive meaning. Theory of generalized conversational implicature*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- Moeschler, J. & Auchlin, A. (2000), *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin (Cursus), 2<sup>e</sup> édition.
- Moeschler, J. & Reboul, A. (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.
- Morgan, J.M. (1978), «*Two types of convention in indirect speech acts*», in Cole, P. (ed), *Syntax and Semantics 8 : Pragmatics*, New York, Academic Press, 245-259.
- Pinker, S. (1994), *The language instinct. The new science of language and mind*, Allen, Lane, The Penguin Press.
- Pollock, J.-Y. (1997), *Cognition et langage. Introduction au programme minimaliste de la grammaire générative*, Paris, P.U.F.

- Reboul, A. (à paraître), *Réalités de la fiction*, Toulouse, Presse de l'Université Toulouse-Le Mirail.
- Reboul, A. & Moeschler, J. (1998), *La pragmatique aujourd'hui. Un nouvelle science de la communication*, Paris, Seuil.
- Récanati, F. (1994), «Contextualism and anti-contextualism in the philosophy of language», in Tsohatzidis, S.L. (ed.), *Foundations of Speech Act Theory*. London, Routledge.
- Ross, J.R. (1970), «On declarative sentences», in Jacob, R.A. & Rosenbaum, P.S. (eds.), *Readings in English Transformational Grammar*, Waltham, Ginn, 222-272.
- Searle, J.R. (1972), *Les Actes de langage*, Paris, Hermann.
- Searle, J.R. (1982), *Sens et expression*, Paris, Minuit.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1982), «Mutual knowledge and relevance in theories of comprehension», in Smith, N.V. (ed.), *Mutual Knowledge*, New York, Academic Press, 61-85.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1989), *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1995), *Relevance. Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell, 2<sup>e</sup> édition.